



Éleveur transhumant dans la région de Maradi (VSF Belgique) (VSF Belgique)

Gestion de la transhumance transfrontalière (Niger) (Niger)

Concertation Transfrontalière sur la Transhumance

DESCRIPTION

Gestion de la transhumance transfrontalière pour créer les conditions d'un accès apaisé aux ressources pastorales au Niger et au nord Bénin

L'approche est multi-acteurs et construite sur la concertation entre les acteurs frontaliers du Bénin et du Niger, afin de prendre en charge les préoccupations des éleveurs transhumants, victimes de tracasseries et de conflits liés à l'accès aux ressources pastorales. C'est un cadre d'échanges entre les différents acteurs en charge de la gestion de la mobilité pastorale transfrontalière.

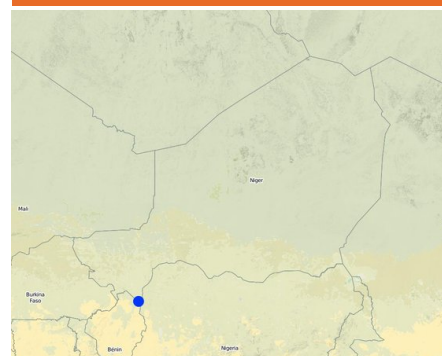
L'approche vise l'appropriation et l'application par les différents acteurs des textes communautaires adoptés par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) relatifs à la transhumance transfrontalière, dans un contexte marqué par une concurrence accrue pour l'accès aux ressources naturelles et par les effets du changement climatique. L'approche consiste à : i) mettre en place un cadre pour la gestion concertée de la transhumance transfrontalière entre le Bénin et le Niger ; ii) assurer une large diffusion des textes communautaires de la CEDEAO sur la gestion de la transhumance, et iii) permettre un accès apaisé et durable aux ressources pastorales dans les deux pays.

Les principales méthodes utilisées sont : l'élaboration du Schéma régional d'Aménagement Foncier (SAF), la réalisation des aménagements pastoraux (balisage des couloirs de passage et des aires de pâturage, la restauration et l'aménagement des espaces pastoraux, la construction des parcs de vaccination, etc.), la sensibilisation des éleveurs, la structuration des éleveurs à la base (commission foncière de base, comité local de transhumance), l'organisation des fora transfrontaliers et locaux, et le suivi de la mise en œuvre des recommandations des rencontres.

Le processus s'est déroulé en plusieurs étapes : les acteurs de la société civile et les services d'élevage ont d'abord procédé avec les éleveurs à l'identification des difficultés liées à la transhumance dans les deux pays. Puis ils ont procédé à l'information et la sensibilisation des éleveurs et des agriculteurs sur les textes de la CEDEAO. Sous la responsabilité des autorités des deux pays, sont organisés périodiquement des fora transfrontaliers et locaux pour débattre des difficultés liées à la transhumance. Le recensement de tous les éleveurs transhumants a permis de faciliter la délivrance des documents de voyage aux transhumants (Certificat International de Transhumance (CIT) et pièce d'identité). Le comité d'accueil des transhumants, composé des municipalités, de la société civile et des leaders d'éleveurs, a été mis en place et est fonctionnel. Son rôle est d'accueillir, d'orienter et de faciliter le séjour des éleveurs. Un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des décisions et des recommandations a été mis en place lors des rencontres périodiques entre les parties.

Le conseil régional est le maître d'ouvrage et assure la coordination générale du processus et le suivi des recommandations. Les autorités administratives et coutumières participent à l'information et la sensibilisation des populations et à la gestion des conflits. Les communes exécutent les recommandations et facilitent l'accès aux documents de voyage. Les organisations de la société civile pastorale ont un rôle de veille, d'identification des acteurs clés, et de l'information sensibilisation des leaders des éleveurs et des transhumants. Les services d'élevage délivrent les CIT et participent à la

LIEU



Lieu: Région de DOSSO au Niger et Département d'ALIBORI au Bénin, Niger

Géo-référence des sites sélectionnés

- 3.44816, 11.88409

Date de démarrage: 2016

Année de fin de l'Approche: n.a.

Type d'Approche

- traditionnel/ autochtone
- initiative/ innovation récente locale
- fondé sur un projet/ programme

sensibilisation et au recensement des transhumants. Les commissions foncières procèdent à la sécurisation des ressources pastorales. Les services des eaux et des forêts apportent les informations sur la gestion des ressources protégées et classées. Le Programme d'Appui au Secteur de l'Élevage - PASEL7 finance et apporte l'appui technique au processus.

Les éleveurs ont apprécié le caractère participatif et inclusif de l'approche, qui a permis le partage de leurs préoccupations avec tous les acteurs clés et l'utilisation de leur langue (fulfulde) dans les échanges lors des sensibilisations. Les éleveurs ont également apprécié le choix de la commune de Karimama au Bénin, qui constitue la principale zone d'entrée au Bénin pour les transhumants. Cependant, les éleveurs ont déploré la mauvaise organisation logistique des sensibilisations, qui n'a pas permis de toucher le maximum d'éleveurs dans une seule commune au Niger.



Sensibilisation des leaders des éleveurs transhumants dans la commune de Gaya au Niger (Ousmane Oumarou Bako)



Délimitation d'un couloir de passage par les communautés et la commune de Dankassari au Niger (Issaka Dan Dano)

OBJECTIFS DE L'APPROCHE ET ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Principaux objectifs de l'Approche

L'objectif de l'approche est la maîtrise et l'application des textes communautaires relatifs à la transhumance transfrontalière adoptée par les chefs d'Etats et des gouvernements de la CEDEAO, afin de prévenir et de réduire les conflits liés à la mobilité pastorale, pour favoriser une meilleure utilisation des ressources pastorales dans les deux pays.

Conditions favorisant la mise en oeuvre de la/(des) Technologie(s) appliquée(s) sous l'Approche

- **Normes et valeurs sociales/ culturelles/ religieuses** : Facilitent l'établissement des accords sociaux dans le processus de sécurisation foncière des ressources pastorales.
- **Disponibilité/ accès aux ressources et services financiers** : Disponibilité de financement du Programme d'Appui au Secteur de l'Élevage phase 7 (PASEL7) pour organiser le processus.
- **Cadre institutionnel**: Émergence de nouveaux acteurs comme les collectivités dans les deux pays.
- **Collaboration/ coordination des acteurs**: Existence d'un cadre de concertation multi-acteurs et de synergie d'action, animé par le conseil régional de Dosso.
- **Cadre politique**: Existence des textes et des règlements régissant la transhumance transfrontalière dans le cadre de la CEDEAO, et existence d'une loi pastorale et d'un code rural au Niger.
- **Gouvernance foncière (prise de décisions, mise en oeuvre et application des décisions)** : Existence de structures déconcentrées fonctionnelles du code rural au Niger et dans la Région de Dosso.

Conditions entravant la mise en oeuvre de la/(des) Technologie(s) appliquée(s) sous l'Approche

- **Normes et valeurs sociales/ culturelles/ religieuses** : Les difficultés sont le plus souvent liées à l'ignorance des bergers qui accompagnent les animaux en transhumance. Ils sont illettrés et manquent de connaissance sur les textes réglementant la mobilité transfrontalière.
- **Disponibilité/ accès aux ressources et services financiers** : Faible mobilisation d'autres financements pour assurer le cofinancement des rencontres transfrontalières.
- **Cadre institutionnel**: Il n'y a pas encore de formalisation des rencontres.

PARTICIPATION ET RÔLES DES PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES DANS L'APPROCHE

Parties prenantes impliquées dans l'Approche et rôles

Quels acteurs/ organismes d'exécution ont été impliqués dans l'Approche?	Spécifiez les parties prenantes	Décrivez le rôle des parties prenantes
exploitants locaux des terres / communautés locales	Communautés d'éleveurs peuls, en général des jeunes bergers et leurs familles.	Ce sont eux qui fournissent l'information et qui bénéficient des actions.
organisations communautaires	Groupements de base des éleveurs membres des organisations faïtières d'éleveurs (Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger - AREN, Fédération Nationale des Éleveurs du Niger - FENEN Daddo, Groupe d'Action culturelle et de développement des Jeunes Éleveurs - GAJEL)	Sensibilisation et encadrement des éleveurs
Spécialistes de la GDT/ conseillers agricoles	Services déconcentrés de l'élevage	Délivrent le Certificat International de Transhumance (CIT), participent à la sensibilisation des éleveurs, conduisent le recensement des transhumants, assurent la vaccination des animaux
ONG	Organisations d'éleveurs (ONG et associations)	Assurent la mobilisation sociale et la sensibilisation des éleveurs
gouvernement local	Collectivités: Conseils Régionaux et communes	Maîtrise d'ouvrage, coordination générale du processus, facilitation de la délivrance des pièces d'état civile
organisation internationale	Coopération Suisse au Niger Vétérinaires Sans Frontières, Belgique	Financement du processus Accompagnement du processus

Organisme chef de file: {}
n/a

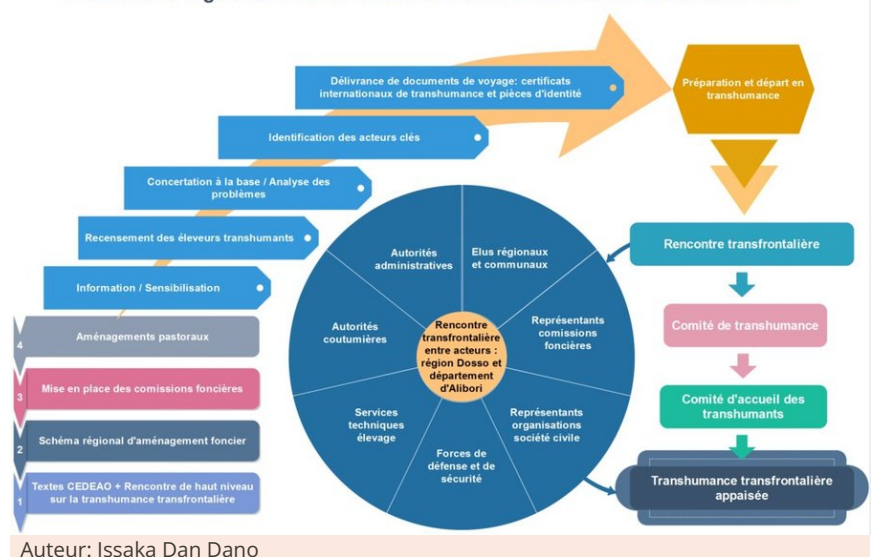
Participation des exploitants locaux des terres/ communautés locales aux différentes phases de l'Approche

	aucun	passive	soutien extérieur	interactive	auto-mobilisation	
initiation/ motivation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le conseil régional a planifié l'activité suite à des échanges avec les éleveurs de la région
planification	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Échanges avec les éleveurs pour bien spécifier les problèmes et entrevoir les stratégies et les actions appropriées
mise en œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'initiative d'aller en transhumance est du ressort de l'éleveur, ainsi que le respect des réglementations en vigueur
suivi/ évaluation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communautés fournissent les informations utiles et prennent des décisions pour des solutions

Diagramme/ organigramme

Ce schéma résume le déroulement de l'organisation des rencontres transfrontalières comme décrit dans la description de l'approche.

Processus d'organisation des rencontres transfrontalières sur la transhumance



Prises de décision pour la sélection de la Technologie de GDT

Les décisions ont été prises par

- les exploitants des terres seuls (auto-initiative)
- principalement les exploitants des terres soutenus par des spécialistes de la GDT
- tous les acteurs concernés dans le cadre d'une approche participative
- principalement les spécialistes de la GDT, après consultation des exploitants des terres
- les spécialistes de la GDT seuls
- les responsables politiques/ dirigeants

Les décisions ont été prises sur la base de:

- l'évaluation de connaissances bien documentées en matière de GDT (prises de décision fondées sur des preuves tangibles)?
- les résultats de recherches?
- expériences et opinions personnelles (non documentées)

SOUTIEN TECHNIQUE, RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET GESTION DES CONNAISSANCES

Les activités ou services suivants ont fait partie de l'approche

- Renforcement des capacités/ formation
- Service de conseils
- Renforcement des institutions (développement organisationnel)
- Suivi et évaluation
- Recherche

Service de conseils

Le service de conseils était fourni

- dans les champs des exploitants?
- dans des centres permanents
- dans les campements et zones de pâturage

Les services d'élevage assurent les informations utiles aux éleveurs sur la transhumance et sur les conditions de sa réalisation. Ils délivrent le Certificat International de Transhumance (CIT) aux éleveurs transhumants après avoir vacciné leur troupeau. Ils se déplacent sur le terrain pour organiser des séances collectives d'information et de sensibilisation avec les éleveurs, et reçoivent aussi des leaders et des éleveurs en quête d'informations dans leur bureau. Les Organisations de la Société Civile participent à ces services surtout sur le terrain, et aident à la mobilisation communautaire.

Renforcement des institutions

Institutions ont été renforcées ou mises en place

- non
- oui, un peu
- oui, modérément
- oui, beaucoup

au niveau suivant

- local
- régional
- national
- Niveau transfrontalier

Décrivez l'institution, ses rôles et responsabilités, ses membres, etc.

Un comité de concertation sur la transhumance transfrontalière est mis en place, qui regroupe des acteurs du Bénin et du Niger. Il se décline au niveau des communes, de la région et au niveau frontalier. Il est composé des Maires, des Organisations de la Société Civile d'éleveurs, les services techniques déconcentrés, des commissions foncières de base, et des leaders communautaires d'éleveurs.

Type de soutien

- financier
- renforcement des capacités/ formation
- équipement
- Accompagnement

Plus de détails

Le Programme d'appui au secteur de l'élevage au Niger phase 7 (PASEL7) contribue au financement et apporte un appui conseil aux acteurs dans le portage du processus.

Suivi et évaluation

Le suivi-évaluation est intégré au pilotage du processus à travers des rencontres périodiques transfrontalières. Il est assuré par le conseil régional avec l'appui de PASEL7.

FINANCEMENT ET SOUTIEN MATÉRIEL EXTERNE

Budget annuel en dollars US de la composante GDT

- < 2 000
- 2 000-10 000
- 10 000-100 000
- 100 000-1 000 000
- > 1 000 000

Precise annual budget: n.a.

Le financement est assuré en partie par le PASEL7, qui est un programme financé par la Coopération Suisse au Niger et mise en œuvre sous le lead de VSF-Belgium. On recherche à terme une prise en charge entière du financement de l'approche par les acteurs eux-mêmes.

Les services ou mesures incitatives suivantes ont été fournis aux exploitants des terres

- Soutiens financiers/ matériels fournis aux exploitants des terres
- Subventions pour des intrants spécifiques
- Crédits
- Autres incitations ou instruments

ANALYSES D'IMPACT ET CONCLUSIONS

Impacts de l'Approche

Est-ce que l'Approche a autonomisé les exploitants locaux des terres, amélioré la participation des parties

- Non
- Oui, un peu
- Oui, modérément
- Oui, beaucoup

prenantes?

Il y a eu une nette amélioration de la conformité aux procédures de transhumance, telles que définies par la CEDEAO. Ainsi on est passé de 6 à 216 Certificats Internationaux de Transhumance délivrés depuis le début de l'approche.

Est-ce que l'Approche a permis la prise de décisions fondées sur des données probantes?

La rencontre prend des décisions informées sur la base de concertation avec les éleveurs et les autorités administratives et coutumières. Des enquêtes ont été conduites au départ pour recueillir les besoins et les informations des éleveurs.

Est-ce que l'Approche a amélioré les connaissances et les capacités des autres parties prenantes?

Les éleveurs ont mieux compris la réglementation communautaire (CEDEAO) sur la transhumance et les enjeux de son respect.

Est-ce que l'Approche a construit/ renforcé les institutions, la collaboration entre parties prenantes?

Les différentes parties prenantes collaborent désormais de façon régulière et échangent les informations qui facilitent de part et d'autre la gestion de la transhumance entre le Bénin et le Niger.

Est-ce que l'Approche a atténué les conflits?

Il y a eu une nette diminution des conflits entre agriculteurs et éleveurs, de même que des exactions dont sont victimes les transhumants. Avant l'approche, les interpellations des autorités frontalières du Niger pour des conflits liés à la transhumance transfrontalière étaient quasi régulières ; elles sont devenues maintenant très rares.

Est-ce que l'Approche a amélioré les questions foncières et des droits d'utilisation qui entravent la mise en œuvre des Technologies?

L'approche a permis la clarification du statut foncier de certains espaces pastoraux, et a renforcé la proportionnalité des commissions foncières de base.

Est-ce que l'Approche a amélioré l'accès aux marchés?

La fluidité des frontières pour les transhumants facilite l'accès aux marchés à bétail au nord Bénin pour les éleveurs qui sont désormais bien approvisionnés en bétail sur pied.

Est-ce que l'Approche a amélioré la capacité des exploitants des terres à s'adapter aux changements/ extrêmes climatiques et a atténué les catastrophes liées au climat?

La transhumance est une stratégie de résilience des systèmes pastoraux sahéliens, en facilitant l'accès aux pâturages des pays limitrophes aux éleveurs sahéliens.

Principale motivation des exploitants des terres pour mettre en œuvre la GDT

- augmenter la production
- augmenter la rentabilité/ bénéfice, rapport coûts-bénéfices
- réduire la dégradation des terres
- réduire les risques de catastrophe
- réduire la charge de travail
- paiements/ subventions
- règles et règlements (amendes)/ application
- prestige, pression sociale/ cohésion sociale
- affiliation à un mouvement/ projet/ groupe/ réseaux
- conscience environnementale
- coutumes et croyances, morale
- améliorer les connaissances et compétences en GDT
- améliorer l'esthétique
- atténuer les conflits

Durabilité des activités de l'Approche

Les exploitants des terres peuvent-ils poursuivre ce qui a été mis en œuvre par le biais de l'Approche (sans soutien extérieur)?

- non
- oui
- incertain

L'approche a favorisé les contacts entre les acteurs concernés ; il ne leur reste qu'à assurer durablement leurs responsabilités. Les résultats déjà acquis vont permettre aux acteurs d'inscrire l'approche dans la durée. Des réflexions seront conduites pour voir comment assurer le financement par les acteurs eux-mêmes. Le Schéma d'aménagement Foncier va servir d'ancrage à une telle démarche de gestion de la mobilité pastorale.

CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Points forts: point de vue de l'exploitant des terres

- Flexibilité dans l'acquisition des pièces d'état civil et du Certificat International de Transhumance
- Implication effective des autorités du Niger et du Bénin
- Rapprochement entre les leaders des éleveurs, les Organisations de la Société Civile et les autorités frontalières des deux pays

Points forts: point de vue du compilateur ou d'une autre personne-ressource clé

Faiblesses/ inconvénients/ risques: point de vue de l'exploitant des terres → comment surmonter

- Faible restitution des recommandations au niveau du Bénin → Informer par écrit le comité de suivi mis en place
- Insuffisance d'information sur les limites des espaces protégés et classés au Bénin

Faiblesses/ inconvénients/ risques: point de vue du compilateur ou d'une autre personne-ressource clé → comment surmonter

- Il y a un risque élevé que l'approche soit abandonnée ou qu'elle devienne irrégulière après la fin du projet PASEL7. → Un appui à la mobilisation d'autres partenaires est en cours.
- La rupture de stock de formulaires du Certificat International de Transhumance (CIT) freine souvent son délivrance. → Des dispositions sont prises par la Direction Régionale de l'Élevage pour assurer la disponibilité des formulaires en période de préparation de la transhumance.

RÉFÉRENCES

Compilateur

Issaka DAN DANO (i.dandano@vsf-belgium.org)

Date de mise en œuvre: juin 28, 2017

Examineur

Simone Verzandvoort (simone.verzandvoort@wur.nl)

Rima Mekdaschi Studer (rima.mekdaschi_studer@cde.unibe.ch)

Dernière mise à jour: jan. 26, 2018

Personnes-ressources

GAMBO MAHAMADOU (gambokabirou@yahoo.fr) - Spécialiste GDT
Boubacar OUMAROU (boumarou89@yahoo.fr) - Élu Régional
Ibrahim IDDE (idde_ibrahim57@yahoo.fr) - Spécialiste GDT
Moussa MAOUDE - Représentant Organisations d'éleveurs
Moussa YOUNOUSSA - Élu local
Issaka DAN DANO (i.dandano@vsf-belgium.org) - Spécialiste GDT

Description complète dans la base de données WOCAT

https://qcat.wocat.net/fr/wocat/approaches/view/approaches_2850/

Données de GDT correspondantes

n.a.

La documentation a été facilitée par

Institution

- Vétérinaire Sans Frontière Belgique (VSF-Belgium) - Belgique

Projet

- Programme d'Appui au Secteur de l'Élevage au Niger (PASEL 7)

Références clés

- Guide Méthodologique: Processus d'élaboration du schéma d'aménagement foncier (SAF), Secrétariat permanent du code rural Niger, avril 2011: Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Secrétariat permanent du code rural Niger
- Conflits fonciers ruraux au Niger: les mécanismes de prévention et de gestion, Secrétariat permanent du code rural Niger, édition 2014: Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Secrétariat permanent du code rural Niger
- Recueil des textes sur le pastoralisme, Secrétariat permanent du code rural Niger, mai 2014 : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Secrétariat permanent du code rural Niger
- Sécurisation des Espaces Pastoraux, Programme d'Appui au secteur de l'élevage phase 6 (PASEL6), 2015: VSF-Belgium au Niger
- Capitalisation sur les stratégies et adaptation aux évolutions du contexte, PASEL6, 2015: VSF-Belgium au Niger
- Opérationnalité des structures du code rural, PASEL6, 2015: VSF-Belgium au Niger
- Accompagnement des acteurs sur le SAF, PASEL6, 2015: VSF-Belgium au Niger